

Assemblée générale SCTC du 19 novembre 2017 Rapport Financier

Commentaires sur les comptes 2016/2017

Après 2 années pendant lesquels le SCTC a été très fortement déficitaire (6 755,34€ en 2014/2015 et 6 042,34€ en 2015/2016), le compte de résultat montre un très léger excédent de 259,39 euros. Pour rappel, lors de l'assemblée générale précédente, nous avions prévu un bénéfice de 500 euros.

Pour avoir une base saine, nous devons nous assurer que les recettes et les dépenses structurelles du club se compensent mutuellement.

En terme de recette, nous avons les cotisations, les cours (pris au niveau individuel ou payer par la mairie dans le cadre des TAP). En 2016/2017, le montant global a été de 133 263 euros contre 130 026 euros. Cette hausse de 2,48 % s'explique par la hausse de nos tarifs mais malheureusement contrebalancé par la baisse du nombre d'adhérent.

En terme de dépenses structurelles, nous avons les salaires, les charges et les licences FFT. En 2016/2017, le montant global a été de 134 657 euros contre 126 718 euros. Cette hausse de 6,26 % s'explique par des frais supplémentaires liés aux arrêts maladie, aux frais de santé (+15 %), à la mutuelle obligatoire dont une partie est payée par le SCTC et enfin une augmentation des charges patronales.

En conclusion, sur 2016/2017, la structure de notre compte de résultat n'est plus saine.

Concernant les autres activités du club, on constate une baisse globale :

- au niveau des tournois (-22 % de recette et -23,5 % de dépenses). Une des raisons a été l'arrêt maladie de Christophe, ce qui a entraîné l'annulation de certains tournois Galaxy.
- au niveau des stages avec une forte baisse en terme de recette (-32%) et donc des dépenses (-37%).
- au niveau des animations avec des recettes en baisse de 1% (2 498€) alors que les dépenses sont restées stables (2 562,20€).

Au niveau des autres dépenses, on constate que des efforts ont été faits avec :

- une baisse des dépenses sportives de 9% à 5 970,22€ contre 6 530,48 l'année dernière.
- une baisse des fournitures administratives de 7% à 1 206,79€ contre 1 291,99€ l'année dernière.
- une baisse des dépenses concernant les installations à 2 535,54€ même si le prévisionnel était de 2 400€. Ceci s'explique par des dépenses non prévus concernant des réparation sur nos nouvelles installations et notamment le système électrique.
- une baisse des frais de télécommunication de 19% à 738,66€ contre 906,77€ l'année précédente.
- une baisse des frais bancaires de 43% à 64,03€.

On constate cependant une hausse des frais liés à la formation professionnelle à 2 887,79€ contre 902,97€. Mais elle avait été anticipée l'année dernière avec une dotation aux provisions pour charge d'un montant de 2 000€.

Concernant les recettes supplémentaires, grâce au très bon travail de Christophe Wolff, le SCTC a signé un nouveau partenariat avec le centre Leclerc pour un montant de 3 000€.

Nous avons aussi une augmentation des recettes de nos produits financiers (compte sur livret) de 107% pour un montant de 191,32 euros.



Assemblée générale SCTC du 19 novembre 2017 Rapport Financier

En ne prenant en compte que ces éléments, nous aurions dû avoir un résultat similaire à ceux de l'année 2015/2016, mais grâce au travail remarquable et acharné de notre présidente, Stéphanie, et de notre secrétaire, Lise, le SCTC a réussi à obtenir un certain nombre de subventions :

- 1 571 euros de la part du Conseil Général (contre 1 578€ l'année dernière)
- 2 184 euros de la part du CNDS (contre 1 500€ l'année dernière soit une hausse de 46%)
- 2 340 euros de la part de la Mairie de Saint-Cyr l'Ecole (contre 1 800€ l'année dernière soit une hausse de 30%)



Assemblée générale SCTC du 19 novembre 2017 <u>Rapport Financier</u>

Commentaires sur le prévisionnel 2017/2018

Pour l'année 2017/2018, nous anticipons une perte de 1 000€ en prenant en compte les éléments suivants :

- nous anticipons une légère baisse des dépenses et notamment aux niveaux des salaires et charges. En effet, les données de 2016/2017 ont été retraités en enlevant l'impact négatif des arrêts de travail
- nous anticipons une légère hausse des cotisations et des cours (+1 800€) du fait des hausses de tarif qui permettent de compenser la baisse du nombre d'adhérent

Tout ceci devrait nous permettre de retrouver une structure saine de notre compte de résultats

Comme chaque année, nous appliquons un principe de précaution en ne prenant pas en compte dans le prévisionnel les subventions. En effet, le niveau d'incertitude est trop élevé. Cependant, une exception a été faite en mettant celle de la Mairie car elle doit apparaître dans notre prévisionnel pour pouvoir la demander.

Merci de votre soutien et bonne saison tennistique